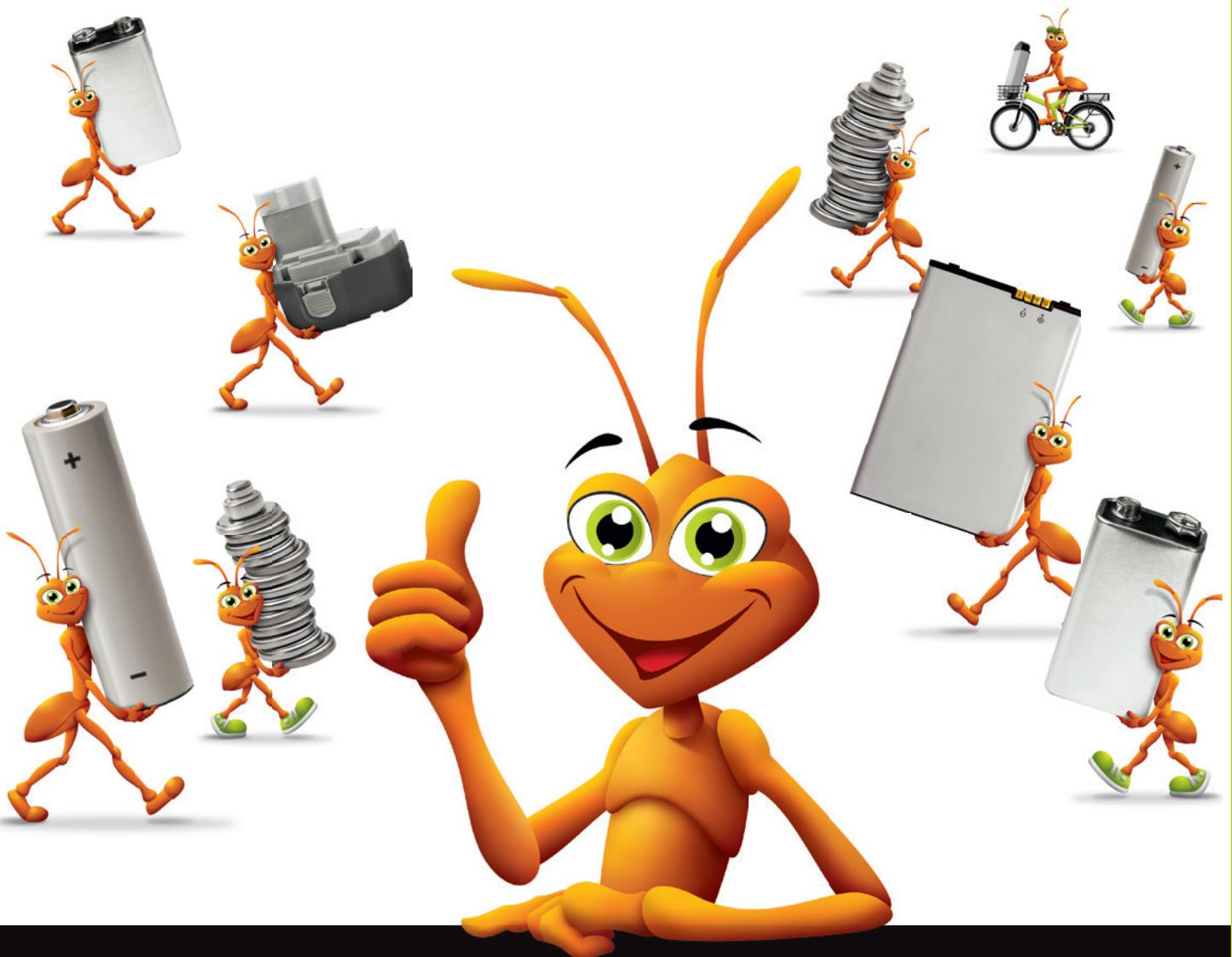


**PRESTATION
GRATUITE**


Corepile

GUIDE POINTS DE COLLECTE



jerecyclemespiles.com

COMMENT SE PASSE LA COLLECTE ?

1 / PROGRAMMATION



➔ **Collectes sur demande** (non programmées) :
lorsque tous vos contenants de collecte sont pleins,
connectez-vous à votre espace en ligne sur www.corepile.fr



■ Indiquez votre numéro d'enregistrement
et votre mot de passe.

■ Pensez à noter ici vos identifiants.

■ Cliquez sur la flèche ou appuyez
sur la touche entrée de votre clavier.

➔ NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

➔ MOT DE PASSE

➔ **Délai d'intervention : 10 jours ouvrés.**

Vous serez informé de la date de collecte
par téléphone et/ou email.



2 / ENLÈVEMENT



➔ **En amont de la collecte**, préparez les contenants
en les fermant et en les rendant accessibles. Prévenez
les personnes susceptibles de recevoir le chauffeur lors
de sa venue.

➔ **L'opérateur collecte les contenants pleins**
et vous laisse autant de contenants vides (sauf de-
mande particulière formulée auprès de COREPILE).

3 / TRAÇABILITÉ



➔ **Lors du passage de l'opérateur**,
contrôlez les informations inscrites par
le collecteur et notez vos éventuelles
remarques sur le bon de passage.



➔ **Signez le bordereau de suivi**
des déchets (BSD) et le bon présentés
par l'opérateur.



➔ **Conservez et archivez** pendant
5 ans le volet du BSD remis par
l'opérateur.

**UNE QUESTION ? UN DIFFICULTÉ ?
CONTACTEZ-NOUS !**

➔ **Site internet : www.corepile.fr**

➔ **Tel : 01 56 90 30 90**

➔ **Mail : corepile@corepile.fr**

FICHE PRATIQUE DE COLLECTE

QUELLES PILES ET BATTERIES SONT ACCEPTÉES ?

TOUTES LES PILES ET BATTERIES SONT ACCEPTÉES

(Piles alcalines, salines, piles bouton, lithium, batteries li-ion, NiMH, NiCd, Plomb sans acide)



Piles bâtons



Piles boutons



Toute batterie d'appareils électriques



Toute batterie d'appareils portatifs



Toute batterie au plomb gélifié (ex : systèmes d'ouverture de portail, batteries de tondeuses, mini-voitures électriques d'enfant...)



Batteries de clôtures électriques

FILIERE MOBILITÉ



Les batteries de mobilité (vélo à assistance électrique, trottinettes, etc.) sont à rapporter chez les revendeurs (points de collecte géolocalisés sur corepile.fr).

DÉCHETS NON ACCEPTÉS DANS LES CONTENEURS COREPILE



Batteries au plomb et à l'acide (batterie de voiture ou de moto)



Piles et batteries industrielles



Ampoules (à déposer dans les conteneurs dédiés)



Chargeur pour piles rechargeables ou chargeur de batterie (à mettre avec les appareils électriques)



Onduleurs (nous prenons uniquement la batterie)



Déchets ménagers, déchets métalliques (sacs plastiques, etc.)



SÉCURITÉ : Afin de prévenir les risques liés aux piles et batteries, la filière a édité une procédure qui reprend les risques par catégorie, les précautions à prendre et les conduites à tenir en cas d'incident. À consulter sur corepile.fr.

COMMENT STOCKER LES PILES ET BATTERIES ?

➔ VOUS POSSÉDEZ DES BACS DE STOCKAGE

- Les conserver à l'abri des intempéries.
- Mettre exclusivement des piles et batteries usagées dans le bac.
- Attendre d'avoir tous vos bacs remplis pour demander un enlèvement.



➔ VOUS POSSÉDEZ UN / DES FÛTS

- Les poser sur une palette (non fournie).
- Un couvercle, un cerclage et un sac plastique par fût sont systématiquement fournis. Si un élément manque, contacter rapidement Corepile.
- Fûts et palettes stockés sur un sol dur et de plain-pied ou proposer une rampe d'accès pour rendre les fûts accessibles par un transpalette.
- Tenir les piles à l'abri de la pluie en remettant systématiquement le couvercle ou en les stockant au sec.



➔ VOUS RÉCUPÉREZ RÉGULIÈREMENT DES PILES CLOTURE OU PILE PORTO

- Ces piles, volumineuses, sont à stocker sur une palette à votre charge, correctement filmée avant l'enlèvement.



DANS TOUS LES CAS

- Ne pas mettre des déchets autres que piles et batteries dans les conteneurs.
- Ne pas laisser des stocks importants de piles à la vue du public et accessible aux enfants.
- Garder un extincteur à CO2 à proximité du stockage des piles.
- Éloigner autant que possible les cartons ou autre objets pouvant alimenter un feu.

VOTRE COMPTE COREPILE

➔ VOTRE COMPTE COREPILE

- Connectez-vous à notre site internet : **www.corepile.fr**
- Depuis l'intranet de votre enseigne ou en utilisant votre navigateur habituel.



➔ COLLECTE

- Demander l'enlèvement des piles et batteries à Corepile.
- Consulter l'historique de vos collectes et l'exporter au format excel.
- Télécharger les BSD en cliquant sur l'icône trombone.



➔ DONNÉES PERSONNELLES

- Modifiez vos coordonnées.
- Changer votre mot de passe.
- Consulter vos documents et autres documents utiles.



➔ TRAÇABILITÉ

- Pour savoir où sont traitées vos piles et batteries ?
- Téléchargez les autorisations de Corepile et de ses prestataires.



➔ OUTILS COREPILE

- Commander gratuitement du matériel de collecte ou de sensibilisation à diffuser.
- Consulter votre historique de commandes d'outils.



Cubes à piles



Dépliants

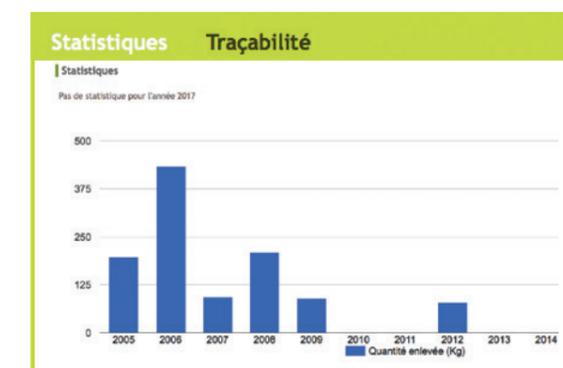


Affiches



➔ STATISTIQUES

- Visualisez sous forme de graph vos collectes Corepile par an.

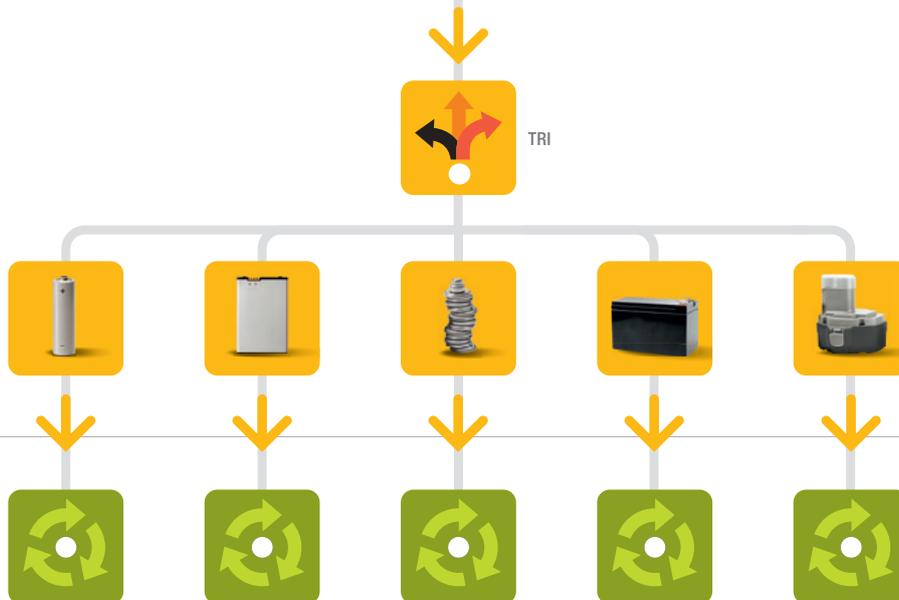


LA FILIÈRE COREPILE

COLLECTE



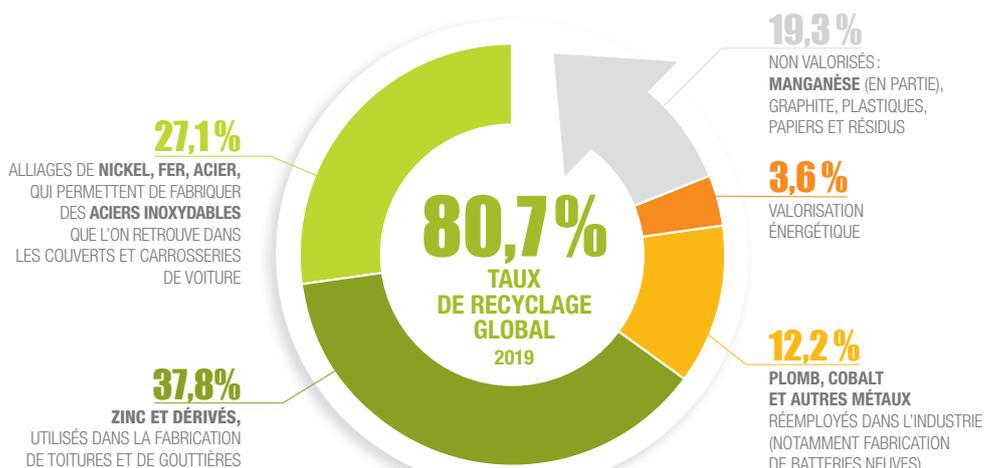
TRI PAR CATÉGORIE



TRAITEMENTS

TRAITEMENTS SPÉCIFIQUES PAR CATÉGORIE

VALORISATION



POUR EN SAVOIR PLUS...

www.corepile.fr

